



NATIONS UNIES
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Manifestation parallèle sur le thème « Rendre les économies africaines plus vertes en vue de la transformation structurelle »

28 mars 2014

Points à aborder

Mesdames et Messieurs les ministres,

Mesdames et Messieurs,

Bienvenue à cette manifestation parallèle, qui portera sur le thème « Rendre les économies africaines plus vertes en vue de la transformation structurelle ».

Je commencerai par quelques questions :

Quelles difficultés attendent les pays africains dans leur transition vers une économie verte et comment transformer ces difficultés en perspectives de croissance ?

Quel est le sens d'une économie verte sur un continent où la majeure partie de la population dépend des forêts, des terres et des mers et d'autres richesses naturelles essentielles à sa croissance économique ?

Quelle voie doit emprunter l'Afrique pour réussir à créer plus de richesses pour ses populations pauvres et exploiter des ressources naturelles abondantes sans les gaspiller ?

Comment l’Afrique peut-elle accélérer sa croissance industrielle pour multiplier les débouchés sur le marché de l’emploi, produire plus avec moins et améliorer la compétitivité de son économie ?

Comment l’Afrique peut-elle se débarrasser de ses problèmes structurels afin de semer les graines de la croissance, et comment peut-elle exploiter les possibilités venues de l’intérieur comme de l’extérieur du continent, qui sont autant d’expériences dont elle peut s’enrichir ?

Enfin, et surtout, quels compromis et quels choix politiques l’Afrique doit-elle faire pour régler ses problèmes de développement chroniques – la pauvreté, par exemple – dans le cadre d’une économie verte ?

Mesdames et Messieurs,

Voilà les questions que nous devons nous poser si nous voulons réussir la transformation structurelle du continent et faire en sorte que les changements climatiques ne soient pas un obstacle à son développement.

Aujourd’hui, l’Afrique est déterminée à mener à bien un programme de transformation structurelle qui devrait lui permettre de passer à un développement économique fondé sur l’industrie et sur des services modernes, et qui lui promet une forte création d’emplois et une distribution équitable des revenus. Pour parvenir à rendre son économie plus verte, l’Afrique doit adopter et mettre en œuvre des stratégies et des outils qui lui permettront, notamment :

- D’accélérer sa croissance économique par la transformation structurelle. Cette transformation s’opère à un moment où le continent se heurte à une multitude de difficultés. Ses infrastructures sont inadaptées : par exemple, en l’absence de services modernes de distribution de l’énergie, une partie de sa population est privée d’énergie. Par ailleurs, l’Afrique souffre des conséquences de la variabilité et des changements climatiques.

- De concilier transformation et développement durable. La transformation structurelle de l'Afrique se traduira inévitablement par la mobilisation de nouvelles ressources financières provenant de sources publiques et privées. Elle nécessitera aussi de redéfinir les objectifs des politiques publiques en fonction des priorités du continent, et d'utiliser les ressources pour régler les problèmes ponctuels et structurels qui freinent la réalisation d'un développement durable. Pour être efficace et durable, la transformation structurelle doit être économe en ressources et ne pas entraîner d'inégalités sociales, de dégradation de l'environnement ni de changements climatiques, ces phénomènes étant déjà de sérieux obstacles à la croissance.

L'Afrique peut adopter un mode de développement respectueux de l'environnement, mais à trois conditions :

Premièrement, ses ressources naturelles sont des facteurs essentiels de croissance et de création de richesses. L'Afrique doit les utiliser comme base de ses activités de production, étudier leurs avantages économiques et les exploiter pleinement. Les ressources naturelles dont elle dispose peuvent soutenir ses systèmes social et économique. Elles constituent aussi les moyens de subsistance de certaines de ses populations. Enfin, elles alimentent les secteurs du tourisme et des services qui y sont associés, qui contribuent à la création d'emplois, à l'essor des échanges extérieurs et à l'entrée de devises.

Deuxièmement, étant à un stade relativement précoce de leur industrialisation, de nombreux pays d'Afrique sont disposés à adopter un nouveau mode de développement industriel reposant sur l'utilisation de techniques propres, rentables et économiques. L'adoption de techniques non polluantes devrait permettre à l'Afrique de mieux maîtriser ses ressources et ses sources d'énergie et lui éviter de puiser dans ses ressources naturelles vitales. Cette transition devrait aussi lui permettre de consommer sans gaspiller, de réduire les dépenses inutiles et de limiter les risques d'épuisement des ressources. Pour parvenir à cette industrialisation verte, il faudra mobiliser davantage de ressources financières. De nombreux pays d'Afrique saisissent

actuellement leur chance en adoptant des techniques de pointe à très fort rendement. Ainsi, dans le secteur de l'aluminium, l'Afrique peut se targuer d'avoir les fonderies les plus rentables du monde grâce à de nouvelles installations de production équipées des technologies les plus récentes.

Troisièmement, l'Afrique ne peut aspirer à une transformation économique verte sans opérer une réforme fondamentale de ses institutions et prendre des mesures pour stimuler les investissements publics, réglementer les politiques budgétaires et ouvrir les marchés publics afin de faciliter la participation du secteur privé et des acteurs non étatiques à l'activité économique.

A. Le potentiel des économies vertes et inclusives pour la réalisation du programme de transformation de l'Afrique

Il est important de souligner qu'il n'existe pas de plan qui déterminerait de manière rigide comment réaliser la transition vers une économie verte inclusive. À la conférence de Rio+20 en juin 2012, les chefs d'État et de gouvernement ainsi que d'autres représentants de haut niveau ont affirmé que, dans le cadre du développement durable, les économies vertes devaient notamment tenir compte, des situations, des objectifs, des priorités et des marges de manœuvre politiques au niveau de chaque pays concernant les trois dimensions du développement durable.

Cela offre aux pays africains l'occasion de concevoir l'économie verte dans un sens qui maximise leurs chances de réaliser leur transformation structurelle. Dès lors, si les pays adoptent des politiques judicieuses visant à rendre leur économie verte et inclusive, ils ont de grandes chances d'atteindre les objectifs suivants :

i) Accélérer et promouvoir le développement industriel durable :

L'industrialisation est au cœur de la transformation structurelle de l'Afrique. La promotion de l'économie verte exige l'inversion des tendances actuelles de raréfaction de ressources comme les fonds de pêche, les forêts et l'eau douce, qui entraînent la faillite de secteurs productifs constituant un élément important du maintien des moyens de subsistance et

de la croissance économique. Pour rendre les économies africaines plus respectueuses de l'environnement, il faudra nécessairement un rééquilibrage des activités vers plus d'industries manufacturières et de services, et moins d'importations et d'exportations intensives en matières premières.

ii) Donner de l'élan à la transformation structurelle en augmentant l'offre énergétique, l'accès aux énergies et l'efficacité énergétique

- L'Afrique du Sud mise à part, la capacité de production totale d'électricité de l'Afrique subsaharienne est de 28 gigawatts. De plus, 30 % seulement de la population vivant au sud du Sahara dispose de l'électricité. Au total, l'industriel subit en Afrique des pannes d'électricité d'une durée équivalente à près de deux mois par an. Il est estimé que les entreprises africaines subissent un manque à gagner de quelque 5 % de leur chiffre d'affaires en raison de ces pannes, chiffre qui s'élève à 20 % pour les entreprises du secteur informel, qui ne peuvent se permettre l'achat d'un groupe électrogène comme solution d'appoint. Cela n'est pas sans incidences sur le niveau de production dans les secteurs clés de l'industrie et de l'agriculture.
- Pour rendre le secteur de l'énergie plus respectueux de l'environnement, il faut investir davantage dans les énergies propres et renouvelables comme l'énergie éolienne, solaire, hydroélectrique ou géothermique, et développer ces sources d'énergie. Cela permettrait de répondre aux besoins d'un large éventail d'activités économiques et sociales, grâce à une énergie fournie en plus grande quantité et de manière pérenne.
- Une telle évolution favoriserait l'augmentation de la production manufacturière et améliorerait la qualité de vie. En réduisant sa dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles et des sources d'énergie issues de la

biomasse, l'Afrique contribuerait à la lutte contre les changements climatiques et la dégradation de l'environnement.

iii) Doper la production et la productivité agricoles

Le secteur agricole reste essentiel à la transformation de l'Afrique, parce qu'il contribue puissamment à assurer des moyens de subsistance, à réduire la pauvreté et garantir la croissance économique. Le secteur représente en moyenne 34 % du PIB et emploie environ 70 % de la population africaine. À l'origine de 40 % des rentrées de devises, il est aussi la principale source d'épargne et de recettes fiscales. Afin d'assurer la prospérité économique de l'Afrique sur le long terme, il faudra s'employer avec détermination à moderniser l'économie du continent en appliquant la science et la technologie à l'agriculture. En d'autres termes, l'agriculture doit être considérée comme une activité entrepreneuriale fondée sur le savoir. Des investissements avisés dans l'agriculture auront des effets multiplicateurs sur de nombreux secteurs de l'économie et permettront à la prospérité de gagner du terrain.

La sous-capitalisation de l'agriculture ayant donné lieu à un secteur agricole fondé sur des connaissances fragiles, l'agriculture est caractérisée par une faible consommation d'intrants, une faible productivité et une faible création de valeur ajoutée.

- La région dispose également de vastes superficies de terres fertiles et bénéficie d'un climat favorable.
- Les actions en faveur d'une économie verte et inclusive, telles que les investissements dans des systèmes agricoles durables, peuvent servir de base à l'augmentation de la productivité et de la production agricoles dans la région.
- L'augmentation de la production obtenue pourrait permettre de répondre à la demande croissante d'aliments destinés à nourrir la population toujours plus nombreuse du continent, et aider à l'expansion et à la diversification des agro-

industries. Des techniques agricoles durables minimiseraient également les effets néfastes sur l'environnement des lacunes des modèles agricoles.

iv) Mettre à profit les ressources naturelles de l'Afrique de manière durable.

- Les ressources naturelles de l'Afrique offrent à la région un avantage compétitif dans son effort d'industrialisation fondée sur les produits de base, dans le cadre de sa transformation structurelle. De plus, ces ressources constituent également des avantages écologiques essentiels, étayant les activités économiques de secteurs divers.
- La dégradation et l'épuisement de ces ressources naturelles saperaient donc la transformation structurelle durable, dont le développement du secteur des services.
- Pour rendre les économies plus vertes, il faudrait adopter des politiques et engager des investissements pour l'exploitation efficace, durable et inclusive des ressources, notamment minérales, tout en garantissant l'intégrité écologique. Cela permettrait d'accroître la production, de créer des emplois et de réduire la dégradation de l'environnement et les effets néfastes des changements climatiques.

B. Quelles sont les priorités de l'Afrique dans la transition vers des économies plus vertes

La concrétisation, par l'Afrique, des avantages qu'elle peut retirer de sa transition vers des économies vertes et inclusives dépend de la stratégie qu'elle adoptera et de la mise en conformité de cette transition avec le programme de transformation de la région. En conséquence, l'Afrique devrait hisser les éléments ci-après au rang de priorités :

i) Appropriation et ferme prise en main du programme pour une économie verte : la transition vers une économie verte doit être un processus endogène et donc se fonder sur une vision et des stratégies qui soient cohérentes avec le programme général de

transformation structurelle. Si elle prend l'initiative de la transition vers l'économie verte, l'Afrique résistera d'autant mieux aux pressions et prescriptions venues de l'extérieur ; qui risquent de provoquer des incohérences et de la faire dévier de la voie qu'elle s'est tracée vers la transformation.

Dans la région, certaines équipes dirigeantes enregistrent de bons résultats et les politiques appliquées dans leurs pays peuvent servir d'exemple ; l'Éthiopie, le Mozambique, le Rwanda et l'Afrique du Sud sont aujourd'hui considérés comme des exemples à suivre, en Afrique et dans le monde entier, pour ce qui est de la conception et de la mise en œuvre de stratégies et de programmes d'économie verte. Les cadres dont nous parlons concernent les priorités de développement de ces pays. Ainsi, la stratégie d'économie verte résiliente aux changements climatiques adoptée par le Gouvernement éthiopien vise à remédier aux effets néfastes des changements climatiques et à bâtir une économie verte qui permettra au pays de concrétiser son ambition d'atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire d'ici à 2025.

Le Mozambique a été parmi les premiers pays à adopter une feuille de route en faveur de l'économie verte lors de Rio+20. Son objectif est de devenir un pays à revenu intermédiaire et sans laissés pour compte d'ici à 2030, en protégeant, en restaurant et en utilisant de manière rationnelle le capital naturel et les services écosystémiques. Parmi les activités prévues en 2014 dans le pays figurent l'intégration de l'économie verte dans les documents de planification et de budgétisation macroéconomiques; la diffusion des cartes et des connaissances relatives au capital naturel et aux services écosystémiques cartographiés en 2013, l'intensification des activités destinées à mieux faire prendre conscience, au niveau national, de la nécessité d'agir en faveur de l'économie verte et, partant, de favoriser les centres de recherche s'intéressant aux technologies vertes.

Le Rwanda a lancé en 2011 sa stratégie de croissance verte et de résilience aux changements climatiques. Il s'agit de prendre en compte ces changements dans tous les secteurs de l'économie et de placer le pays dans une position favorable pour accéder aux financements internationaux nécessaires à l'application de son programme de développement résilient, par rapport aux changements climatiques, et à faible intensité de carbone. La stratégie comporte des

programmes d'action prioritaires, des mesures d'appui, notamment financier, et une feuille de route pour la mise en œuvre. Elle devra permettre au pays de recenser, de décrire et de surveiller ses facteurs de vulnérabilité actuels et futurs, et de prendre des mesures qu'il aura définies pour bâtir une économie robuste.

L'économie verte figure dans le plan de développement national de l'Afrique du Sud intitulé Vision 2030, qui vise la lutte contre la pauvreté, le chômage et les inégalités. Dans ce cadre, les autorités sud-africaines ont décidé d'affecter, sur trois ans, 1,1 milliard de rands au Ministère des affaires environnementales pour la création d'un Fonds vert. Ce dernier est destiné à faciliter les investissements dans des initiatives vertes devant appuyer la transition de l'Afrique du Sud vers une économie plus verte et à favoriser le développement socioéconomique. Le Fonds vert est le fruit d'une collaboration entre la Banque de développement d'Afrique australe, qui fait office d'agent d'exécution de ses opérations, et du Ministère des affaires environnementales.

Les pays précités offrent au reste du continent des possibilités d'apprendre de leurs réussites et de leurs échecs et de s'appuyer sur leur expérience pour éviter les erreurs et élaborer des visions, des stratégies et des programmes d'économie verte encore plus efficaces.

- ii) Rendre l'économie plus verte dans le cadre de plans de développement intégrés et à long terme:

Relever les défis du développement de l'Afrique exige des approches intégrées. Les stratégies et plans d'économie verte devraient donc être conçus comme des éléments des priorités figurant dans les projets et les stratégies nationales de développement à long terme. À ce propos, il convient de souligner le rôle crucial que jouent les ministres responsables de la planification et des finances, qui doivent être au cœur de la planification et de l'harmonisation des plans de développement sectoriels, et de la mobilisation des ressources et de leur canalisation vers des activités d'appui à l'économie verte.

- iii) Définir et adopter un ensemble de mesures facilitatrices cohérentes qui permettent la transition vers une croissance verte sans laissés pour compte: pour passer à l'économie verte, il faudra surmonter les difficultés financières et non financières qui y sont associées. L'Afrique devra faire des choix éclairés et prendre des mesures aussi indispensables que des dépenses publiques bien ciblées et des investissements privés conçus judicieusement, ainsi que des choix concernant les politiques, la réglementation et les normes à suivre. Il est également important de renforcer la coopération régionale et internationale, en particulier dans les domaines du financement, du renforcement des capacités, de la mise au point et du transfert de technologies.

La présente manifestation parallèle porte sur le rôle des technologies et de l'innovation, qui est au centre de tous les efforts visant à rendre les économies africaines plus vertes. Son objet cadre avec le thème général de la conférence principale, à savoir: l'industrialisation au service du développement inclusif et de la transformation en Afrique.

Les panélistes et les participants sont invités à analyser en profondeur les priorités qu'il convient de dégager en matière d'innovation et de technologies, et à formuler des choix de politique permettant à l'Afrique de rendre ses économies plus vertes, à la lumière du programme de transformation structurelle en cours dans la région.

Je formule l'espoir que les débats qui se tiendront dans cette réunion éclaireront les résultats de la Conférence, en particulier dans le contexte d'une industrialisation plus verte de l'Afrique, favorable au développement inclusif et à la transformation.

Je vous remercie de votre aimable attention.